

14/03/2019 – Compte rendu de l'assemblée générale de l'ARGR

33 votants et 37 pouvoirs soit 70 votes

1) Présentation du rapport moral 2018

- Evénements 2018 par section
- Manifestations 2018 de l'ARGR

2) Présentation d'une activité au sein de la section découvertes amicales

- Intervention Emilie DESLANDES, information sur les prochaines visites à Paris et en région parisienne

3) Présentation du Bilan budgétaire – Camille OMONT

Bilan 2018 :

- Recettes : 150 798.41 €
- Dépenses : 147 413.52 €
- Résultat : + 3 384.89 €

Présentation de la répartition des dépenses / recettes par poste

Lecture de la lettre de certification des comptes 2018 par monsieur Robert BONIONI membre de la commission des comptes

Comptes de l'ARGR certifiés pour l'année 2018

Le bilan 2018 est validé à l'unanimité par l'ensemble des présents votants

Proposition de reconduction de la commission de contrôle

Pierre-Henri GEORGE

Robert BONIONI

Patrick GENRE

La commission est reconduite à l'unanimité des présents votants pour l'année 2019

Proposition de budget pour 2019

Proposition de budget 2019	
Recettes	Dépenses
COTISATIONS = 56 550 € (hypothèse : 650 adhérents)	ACTIVITES / SOIREES = 24 000 €
PRODUIT FINANCIERS = 600 €	FRAIS DE BUREAU = 3 000 €
	ASSEMBLEES & CONSEILS = 2 000 €
	FONDS DE SOLIDARITE = 10 000 €
	AMENAGEMENT / POLYVALENTE = 18 000 €
TOTAL = 57 150 €	TOTAL = 57 000 €
ECART = + 150 €	

La proposition de budget 2019 est acceptée à l'unanimité par l'ensemble des présents votants

4) Proposition du conseil d'administration

Proposition du prochain conseil d'administration 2019

DESLANDES *	Emilie	2019
BODIN *	Cédric	2019
BOINAY	Pierre	2019
CHERET*	Jean-François	2019
CABARET	Bernard	2019
GRIVEAU *	Philippe	2019
LARGOUET	Marc	2019
LEFRESNE	Robert	2019
LORIN-GROSCLAUDE *	Véronique	2019
LOUVEAU	Alain	2019
MONTEIRO	Alain	2019
MORAND	André	2019
OMONT	Camille	2019
PAROT *	Thierry	2019
VIGGIANI*	Vincent	2019

Bureau

Président	CHERET*	Jean-François
Vice-Présidente	LORIN-GROSCLAUDE *	Véronique
Vice-Président	LEFRESNE	Robert
Trésorier	OMONT	Camille
Trésorier adjoint	MONTEIRO	Alain
Secrétaire Général	PAROT*	Thierry
Secrétaire adjoint	CABARET	Bernard

La proposition est acceptée à l'unanimité par l'ensemble des présents votants

5) Conseil des anciens

Proposition de réélection des membres du conseil des anciens pour l'année 2019

Jean-Claude GORENNE
Jean-Claude LANGLOIS
Claude VASSAL

La proposition est acceptée à l'unanimité par l'ensemble des présents

6) Séance de questions / réponses

Salle ARGR Ile de France :

Question : Y a-t-il eu une présentation de la salle ARGR Ile de France ?

Réponse : oui le jeudi 27 septembre à 18h00

Elus des commissions :

Question : sur la convocation, Michel Le Drian n'apparaît plus, pourquoi ?

Réponse: Il a donné sa démission.

Tennis de table :

Question : qu'en est-il des sections qui n'ont rien envoyé de leur activité pour le rapport moral ?

Réponse : Cela ne change rien pour ces sections mais la promotion de celles-ci ne s'est pas faite lors de l'A.G

Site internet :

Question : Site Internet ARGR IDF, Qui reprend la gestion du site?

Réponse : Monsieur Bernard Cabaret pour le site internet et les quatre personnes qui assurent les permanences pour la gestion du site (le site internet est encore dans une phase de consolidation)

Question : Site internet - Est-ce qu'il n'y a qu'une seule personne qui gère le site, fait le cahier des charges ?

Réponses : Il y a une personne en charge de gérer le site internet pour l'ARGR Idf, mais il peut être suppléé par l'une des trois autres personnes qui assurent les permanences

Il y a un cahier des charges établi par la FARGR et on se met dans ce cadre, ensuite nous sommes assez libres à l'intérieur de ce cadre, n'hésitez pas à faire des propositions.

Question : Toujours des soucis de réception de mail :

Réponse : C'est un problème récurrent que nous avons depuis plusieurs années avec les envois groupés monsieur Aurélien MAS doit résoudre ce problème. N'hésitez pas à mettre à jour vos coordonnées.

Courriers

Question : Va-t-on supprimer les courriers ?

Réponse : Non, on va les réduire pour diminuer les frais d'envoi et utiliser davantage internet, 47 personnes n'ont pas internet à ce jour, ces personnes-là recevront les courriers. La communication passe aussi par les sections, à cet effet, une boîte aux lettres par section a été mise en place.